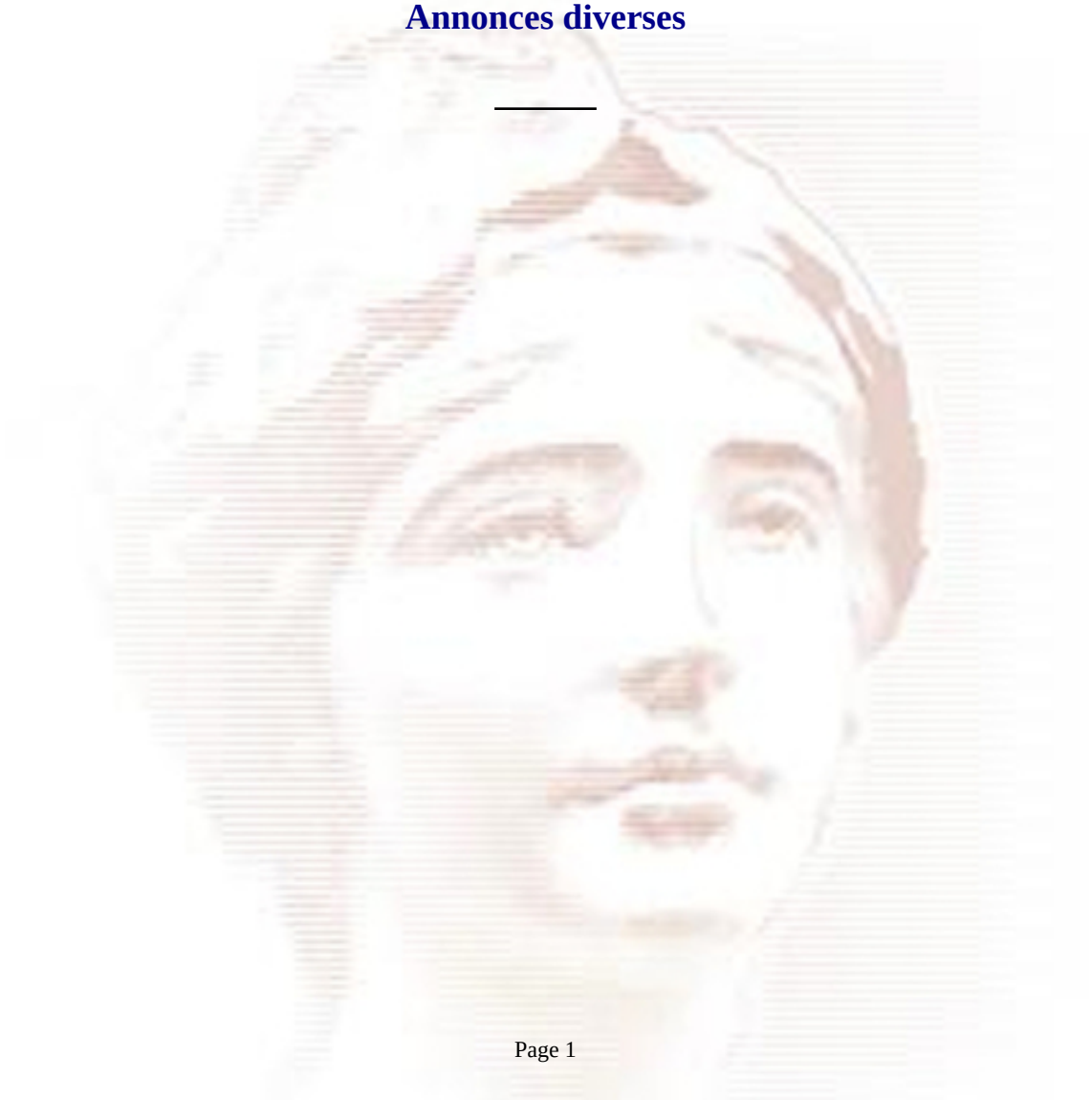
BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonces diverses



Avis RO - article 237-8 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Dénomination : ADEUNIS
Type d'établissement : Société anonyme à conseil d'administration
Capital social : 1.378.662 Euros
SIREN : 430 190 496 RCS GRENOBLE
Adresse : 283 rue Louis Néel – Parc Technologique Pré Roux – 38920 CROLLES

Les anciens actionnaires de la société Adeunis sont informés qu'à l'issue du retrait obligatoire des actions Adeunis intervenu le 15 octobre (avis AMF n° 26-338 du 11 septembre 2026), CIC, établissement chargé de centraliser les opérations d'indemnisation du retrait obligatoire, a versé aux intermédiaires financiers teneurs de comptes la totalité des indemnités revenant à leurs clients qui n'ont pas présenté leurs actions à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Webdyn SAS, sur la base d'un montant de 0,84 euros par action, net de tous frais.

La présente insertion est faite en application de l'article 237-8 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.